

PLAN-CADRE DE COURS

SIGLE	PSE 2202
NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Psychométrie et évaluation normative
TITRE COURT (au besoin)	
RÉPONDANT	

1. HISTORIQUE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours existant | <input type="checkbox"/> Nouveau cours (création) |
| <input type="checkbox"/> Modification d'un cours existant : | <input type="checkbox"/> Cours provenant d'un autre programme (ajout) |
| <input type="checkbox"/> Modification de sigle | <input type="checkbox"/> Ajouté au bloc : |
| <input type="checkbox"/> Modification de titre et de description | <input type="checkbox"/> Changement de bloc : |
| <input type="checkbox"/> Modification des préalables | Provient du bloc : Sélectionnez une lettre |
| <input type="checkbox"/> Modification du nombre de crédits | Déplacé au bloc : Sélectionnez une lettre |

2. DESCRIPTION SIMPLE

Les fondements de la mesure et de l'évaluation en psychoéducation. Les méthodes d'évaluation et types d'instruments de mesure et leurs propriétés psychométriques. Revue de quelques instruments connus dans le domaine. Analyse, interprétation et présentation des résultats d'une évaluation psychoéducative.

3. PLACE DANS LE PROGRAMME

Cours obligatoire du Bloc A (Fondements) à l'an 2

Cours concomitant : PSE 22181 - Méthodologie scientifique en psychoéducation 2

Réinvestit les apprentissages réalisés plus particulièrement dans les cours PSE 1201, 1202, 1203 à 1204 sur le développement normal et pathologique et PSE 22181 - Méthodologie scientifique en psychoéducation 1.

Prépare aux défis à relever plus particulièrement dans les cours du bloc D (Évaluation-Intervention psychoéducatives).

Complète les cours PSE 1207 - Observation des comportements et PSE 2203 - Évaluation psychoéducative.

4. APPRENTISSAGES VISÉS

Approfondir la **compétence C1 Évaluer le potentiel adaptatif d'une Personne et le potentiel expérientiel de son environnement**

- 1.1 Choisir les méthodes et les sources de collecte d'informations (Niveau *Appliquer* : *L'étudiant sait comment*)
- 1.2 Recueillir des informations (Niveau *Appliquer* : *L'étudiant sait comment*)
- 1.4 Émettre un jugement clinique (Niveau *Appliquer* : *L'étudiant sait comment*)

Se familiariser avec la **compétence C3 Intégrer la démarche scientifique**

- 3.1 Expliquer la méthodes scientifique (Niveau *Comprendre* : *L'étudiant sait*)

S'entraîner à l'exercice de la **compétence C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit**

- 4.1 Démontrer un langage verbal et non-verbal approprié (Niveau *Utiliser* : *L'étudiant démontre avec de l'aide*)
- 4.2 Structurer l'information (Niveau *Utiliser* : *L'étudiant démontre avec de l'aide*)
- 4.3 Synthétiser l'information (Niveau *Utiliser* : *L'étudiant démontre avec de l'aide*)
- 4.4 Soutenir une affirmation par des arguments (Niveau *Utiliser* : *L'étudiant démontre avec de l'aide*)

4.1 INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le cours vise à amener les étudiants(e)s à :

- S'initier aux fondements de la psychométrie et l'évaluation normative ;
- S'initier à l'importance des propriétés psychométriques (validité et fidélité) des instruments d'évaluation ;
- Développer leur compétence en communication écrite.

4.2 OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, les étudiant(e)s seront en mesure :

- D'expliquer les fondements de la mesure et de l'évaluation normative ;
- De poser un jugement critique sur les sources de validité et de fidélité des instruments d'évaluation psychométrique ;
- D'utiliser des instruments d'évaluation normative pour évaluer le potentiel adaptatif d'une personne ;
- De communiquer par écrit les résultats de l'évaluation normative en adoptant un processus clinique rigoureux, et considérant les savoirs scientifiques disponibles, en agissant avec éthique et professionnalisme.

5. CONTENUS ESSENTIELS

Contenus liés à l'ensemble des apprentissages incontournables visés (voir le cahier des programmes), dont les contenus propres à la psychométrie et l'évaluation normative en psychoéducation :

- Les fondements de la mesure et de la psychométrie ;
- Les sources de validité et de fidélité des instruments d'évaluation normative ;
- Les méthodes de construction, validation et traduction/adaptation transculturelle des instruments d'évaluation ;
- Les différents types de normes ;
- Les sources de biais en évaluation normative et les échelles de validité ;
- Les standards d'utilisation et règles d'éthique associés à l'utilisation des instruments d'évaluation ;
- La structure du rapport d'évaluation psychoéducative, la présentation et l'interprétation des résultats d'une évaluation normative.

6. PRINCIPALES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT, D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (à titre indicatif seulement)

Pour familiariser les étudiants avec la profession et pour les aider à **comprendre (savoir)** différents savoirs (faits, concepts, principes, lois, théories, etc.), l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des exposés magistraux, entrecoupés de courtes activités d'apprentissage, à des conférenciers invités, à des démonstrations ou encore à des jeux de rôles. Des questions à choix multiples, des questions à réponse courte ou des questions à réponse longue pourront être utilisées pour vérifier les apprentissages.

Pour rendre les étudiants aptes à **appliquer (savoir comment)** ce qu'ils ont appris dans des situations simples, avec de l'aide et un soutien étroit, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des études de cas simples, à des exposés par les étudiants, à des travaux écrits ou encore à des travaux pratiques. Ces mêmes méthodes pourront être utilisées pour vérifier les apprentissages.

- Pour s'assurer que les étudiants sont capables d'**utiliser** adéquatement (**démontrer**) ce qu'ils ont appris, avec de l'aide et un soutien décroissant, dans des situations complexes à caractère réaliste inspirées du monde du travail, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des études de cas complexes ou à des simulations.
- Pour s'assurer que les étudiants sont capables de **performer** adéquatement et de façon autonome (**faire**) dans des situations complexes réelles, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à un projet intégrateur, à un stage ou à un travail écrit (de type mémoire ou thèse).

7. BARÈME DE CORRECTION

Le cours utilise le barème de correction :

- LTD : notation littérale contributive à la moyenne
- SVN : sans valeur numérique (succès/échec)
- SEQ : barème réservé aux cours constitutifs d'une séquence, qui ne comportent aucun crédit de notation